**DECLARATION DU BURUNDI A LA 41ème SESSION DU GROUPE DE TRAVAIL SUR L’EXAMEN PERIODIQUE UNIVERSEL**

**Le 08 novembre 2022 : 9h00-12h30**

**Adoption du Rapport national : TUNISIE**

**Merci Mr le Président,**

Le Burundi salue la délégation tunisienne et la félicite pour la présentation de son rapport national et pour les recommandations acceptées.

Nous constatons avec fierté que la Tunisie fait partie à bon nombre de traités internationaux relatifs aux droits humains. Les progrès notoires que connaît la Tunisie en matière de promotion et de protection des droits de l’homme, est une évidence.

Nous félicitons la Tunisie pour avoir élaboré un guide pédagogique sur l’éducation aux droits de l’homme, la promotion de la liberté d’expression et la lutte contre les discours de haine en milieu scolaire. Nous l’encourageons à aller toujours de l’avant.

Nous recommandons à la Tunisie de continuer sa politique liée au renforcement des capacités en faveur des magistrats et des médecins légistes.

Pour clore, le Burundi souhaite pleins succès à l’Examen Périodique Universel de la Tunisie.

**Je vous remercie !**